

01 PÔLE ADMINISTRATION, JURIDIQUE & FINANCES

Notes eFFBB à destination des clubs

Les notes de la FFBB transmises via eFFBB et marquées à destination des clubs sont indiquées ci-dessous. Nous vous invitons à consulter régulièrement eFFBB afin de contrôler les informations qui pourraient directement vous intéresser.

- [COMED - Journées médicales ANGERS.aspx](#)
- [Journées de la Responsabilité Sociétale 2025.pdf](#)
- [Annexe : Journées de la RSO.pdf](#)
- [PSF - 2025 - Webinaires .pdf](#)
- [Rendez-vous FFBB-Clubs du lundi 17 février 2025.pdf](#)
- [Coupe de France des Arbitres V2.pdf](#)

Pour pouvoir accéder à ces notes, vous devez vous connecter en utilisant votre compte eFFBB, à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Pour mémoire, votre identifiant est votre numéroidformatiquedeclub@ffbb365.com Si vous n'avez plus votre mot de passe rattaché à ce compte, n'hésitez pas à le demander à votre Président et si ce dernier ne le connaît pas, merci de contacter l'assistance eFFBB (assistanceeffbb@ffbb.com) en leur communiquant votre numéro informatique de club afin qu'ils puissent réinitialiser votre accès.

Secrétariat

Projet Sportif Fédéral (PSF) – Campagne de subvention 2025 – Webinaires d'information

La campagne 2025 de demande de subvention dans le cadre des crédits « Projet Sportif Fédéral » de l'Agence Nationale du Sport débute.

Ainsi, il vous est proposé des **webinaires du 21 février au 26 février 2025**.

- **Vendredi 21 février 2025** : Le Compte Asso
- **Mardi 25 février 2025** : Les dispositifs des clubs métropolitains
- **Mercredi 26 février 2024** : Budget Prévisionnel et comptes-rendus financiers

En complément, nous vous invitons à renseigner le Forms pour soumettre tout questionnement. Cela permettra de rendre les webinaires plus vivants en prenant en compte vos retours via lien (ci-dessous).

Lien : <https://forms.office.com/e/xsSb35uv72?origin=lprLink>

Retrouvez toutes les informations via la note Effbb

https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/site_notes/Pages/2025-02-07-NOTE-LR-CD-Clubs-4-PCT-PSF-2025-Webinaires_Clubs-CDLR_V2.aspx

Demande de récompenses

Comme chaque année, vous avez la possibilité de demander des récompenses pour vos bénévoles licenciés (cette démarche est gratuite). Les mettre à l'honneur permet de les récompenser pour leur travail et leur investissement, de les fidéliser et d'entretenir leur motivation. Le Président du Comité attribuera les récompenses selon le contingent disponible, les règlements fédéraux et le nombre de récompenses mises à disposition par la FFBB.

Toutes les demandes doivent être transmises uniquement [par l'intermédiaire du formulaire disponible en cliquant ici](#).

3 demandes maximum par club.

Les demandes doivent être formulées avant le 30 mars 2025.

Assemblées Générales des clubs 2025

Afin d'assurer, dans la mesure du possible, la présence d'un membre du Comité sur les assemblées générales des clubs isérois, nous remercions chaque club de bien vouloir nous communiquer la date, l'horaire et le lieu de leur assemblée générale 2025 à partir du formulaire dédié [en cliquant ici](#).

RAPPEL - Astreinte Comité

Une astreinte téléphonique est assurée chaque week-end par un membre du Bureau du Comité pour gérer les URGENCES uniquement.

Cette astreinte est à destination des arbitres départementaux (indisponibilité de dernière minute, difficulté sur une rencontre...) et des dirigeants de clubs (incidents, problème matériel ou de gymnase).

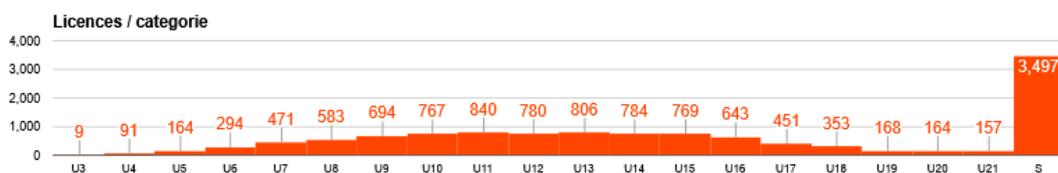
Seuls les dirigeants de clubs sont habilités à contacter l'astreinte qui n'a pas pour objet de commenter une décision d'arbitrage.

Rappel du numéro de l'astreinte : 06 78 64 38 52.

En cas de non-réponse, merci d'adresser un SMS avec votre demande et votre identité. Ce numéro n'est pas actif en semaine.

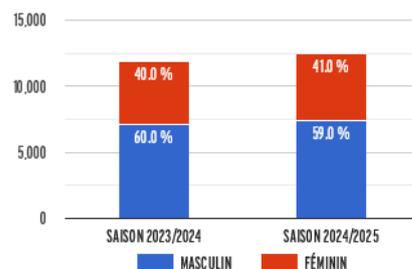
Qualifications

Statistiques licences 2024/2025



LICENCES CLUBS (SOCLES) À LA DATE DU 11 FÉVRIER

	FÉMININ		MASCULIN		TOTAL
SAISON 2023/2024	4 767	40.0%	7 105	60.0%	11 872
SAISON 2024/2025	5 065	41.0%	7 420	59.0%	12 485
EVOLUTION	298		315		613
EVOLUTION %	6.0%		4.0%		5.0%



02 PÔLE PRATIQUES SPORTIVES

Compétitions 5x5

Informations divisions

Forfaits

En DMU15 D2 poule AD, la rencontre n°35369 du samedi 8 février 2025 opposant US SASSENAGEOISE - 2 à IE - LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 3 : forfait 1 match de IE - LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET - 3. La rencontre retour est inversée et est programmée le samedi 5 avril 2025, 15h30 à SASSENAGE.

En DFU15 D2 poule Y, la rencontre n°45312 du samedi 8 février 2025 opposant BC ST AGNIN CRACHIER CHEZEN à AVENIR BASKET CHAMPIER : forfait 1 match de AVENIR BASKET CHAMPIER. La rencontre retour est inversée et est programmée le samedi 5 avril 2025, 18h30 à SAINT AGNIN SUR BION.

Rencontres perdues par pénalité

DOSSIER N°50 :

- En DFU13 D2 poule Y, la rencontre n°43299 du 8 février 2025 opposant AS ST GEORGES D'ESPÉRANCHE à US SASSENAGEOISE - 2 : perte de la rencontre par pénalité à US SASSENAGEOISE - 2 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.
- En DFU13 D3 poule AC, la rencontre n°43419 du samedi 8 février 2025 opposant PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB - 4 à US SASSENAGEOISE - 2 :

perte de la rencontre par pénalité à US SASSENAGEOISE - 2 pour la participation d'une joueuse brûlée dans l'équipe supérieure, qui par ailleurs a participé à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

DOSSIER N°51 :

- En DMU11 D1 poule AF, la rencontre n°31323 du 8 février 2025 opposant ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR - 1 à ARTAS BASKET CLUB : perte de la rencontre par pénalité à ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR - 1 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.
- En DMU11 D2 poule AK, la rencontre n°31471 du 8 février 2025 opposant ISERE SAVOIE PONT BASKET à ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR - 2 : perte de la rencontre par pénalité à ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR - 2 pour la participation d'une joueuse à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

DOSSIER N°52 : En DM3 poule 4, la rencontre n°13219 du dimanche 9 février 2025 opposant BASKET CLUB MARCILLOLES PAJAY à BBC EYBENS POISAT - 4 : perte de la rencontre par pénalité à BBC EYBENS POISAT - 4 pour la participation d'un joueur ne disposant pas de l'extension « compétition » à la date de la rencontre. **Attention : il s'agit de la deuxième rencontre perdue par pénalité et/ou forfait.**

DOSSIER N°53 :

- En DMU15 D1 poule Z, la rencontre n°35280 du samedi 8 février 2025 opposant ISERE SAVOIE PONT BASKET à GRESIVAUDAN BASKET CLUB - 1 : perte de la rencontre par pénalité à ISERE SAVOIE PONT BASKET pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.
- En DMU18 D2 poule AB, la rencontre n°38341 du 8 février 2025 opposant BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE - 2 à ISERE SAVOIE PONT BASKET - 1 : perte de la rencontre par pénalité à ISERE SAVOIE PONT BASKET - 1 pour la participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif.

Rencontres en attente d'homologation (ouverture d'une enquête)

DOSSIER N°54 : En DMU18 D2 poule AA, la rencontre n°38311 du 8 février 2025 opposant BASKET SAINT MARCELLIN à VOREPPE BASKET CLUB : l'homologation de la rencontre est suspendue. Ouverture d'une enquête.

Réserves

En DFU13 D1 poule V, la rencontre n°43207 du samedi 8 février 2025 opposant IE - AVENIR BASKET CLUB DES COULEURS - 1 à BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE : une réserve a été déposée. → **Compte-tenu du motif de la réserve, une saisine de la Commission de discipline de la Ligue ARA a été demandée.**

En DMU13 D3 poule AH, la rencontre n°33450 du samedi 8 février 2025 opposant BASKET SAINT MARCELLIN - 2 à LES DAUPHINS DE CROSSEY - 2 : une réserve a été déposée. → **Après étude du dossier par la Commission Technique, le dossier est classé sans suite.**

Relevé des écarts pour le week-end du 8 et 9 février 2025

Les écarts relevés surlignés **en jaune** sont sanctionnés conformément aux règlements et aux dispositions financières.

Les écarts relevés surlignés **en bleu** sont des avertissements uniques avant sanction.

N°	Division	Poule	Club concerné	Écart constaté
11099	PRM	HTE	ROMANCHE BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte
11100	PRM	HTE	VOREPPE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte
13131	DM3	1	BASKET GONCELIN GRÉSIVAUDAN	Absence de marqueur et de chronométrateur
13189	DM3	3	CHATONNAY BC DES ETANGS	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
13190	DM3	3	AS ST ANDRE BASKET	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
13219	DM3	4	BBC EYBENS POISAT	Non-respect des règles : participation d'un joueur sans extension « compétition »
13221	DM3	4	BASKET CLUB SEPTÈME OYTIER	Un joueur-entraîneur doit obligatoirement être désigné capitaine de son équipe
21100	PRF	HTE	TERRES FROIDES BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte
21101	PRF	HTE	BBC EYBENS POISAT	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
31323	DMU11	D1 AF	ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
31323	DMU11	D1 AF	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Absence d'entraîneur majeur
31323	DMU11	D1 AF	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31351	DMU11	D1 AG	UNION SEYSSINET FONTAINE BASKET	Numéro de licence non renseigné pour l'arbitre
31352	DMU11	D1 AG	GRENOBLE BASKET 38	Numéros de licence non renseignés pour le marqueur et le chronométrateur
31381	DMU11	D1 AH	US DE ST EGRÈVE	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31383	DMU11	D1 AH	ASEL SAINT MARTIN D'URIAGE	Groupement sportif non renseigné pour le marqueur
31443	DMU11	D2 AJ	BASKET CLUB EYZIN PINET	Numéro de licence non renseigné pour le chronométrateur
31471	DMU11	D2 AK	ELAN BASKET VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
31531	DMU11	D3 AM	SPORTING CLUB DE GIERES	Dérogation hors délai
31532	DMU11	D3 AM	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31561	DMU11	D3 AN	US DE ST EGRÈVE	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
31653	DMU11	D3 AQ	BASKET CLUB DE RUY MONTCEAU	Numéro de licence non renseigné pour l'arbitre
33272	DMU13	D1 AB	VOREPPE BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte
33301	DMU13	D1 AC	GRENOBLE BASKET 38	Numéros de licence non renseignés pour la totalité des officiels
33421	DMU13	D2 AG	ASEL SAINT MARTIN D'URIAGE	Non export de l'e-marque
33480	DMU13	D3 AI	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Absence de délégué de club
35280	DMU15	D1 Z	ISERE SAVOIE PONT BASKET	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
35282	DMU15	D1 Z	BASKET CLUB DES PORTES DE L'ISÈRE	Dérogation hors délai
35369	DMU15	D2 AD	LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET	Forfait d'une rencontre
35401	DMU15	D2 AE	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Absence de délégué de club
35401	DMU15	D2 AE	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
35521	DMU15	D3 AJ	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	Groupement sportif non renseigné pour le délégué de club
38279	DMU18	D1 Z	BBC EYBENS POISAT	Entraîneur non désigné au titre de la charte
41308	DFU11	D2 Y	ELAN BASKET DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
38341	DMU18	D2 AB	ISERE SAVOIE PONT BASKET	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
41426	DFU11	D3 AC	ROMANCHE BASKET	Numéro de licence erroné pour l'arbitre
41458	DFU11	D3 AD	US SAINT PIERRE DE BRESSIEUX	Numéros de licences non renseignés pour les deux arbitres de la rencontre
43209	DMU13	D1 V	LES ARRONDS (ENTENTE)	Entraîneur non désigné au titre de la charte
43210	DFU13	D1 V	BASKET DES CARRIERS ET DU PAYS DE LA PIERRE	Dérogation hors délai
43237	DFU13	D1 W	SAINT AGNIN CRACHIER CHEZEN	Numéro de licence non renseigné pour le délégué de club
43239	DFU13	D1 W	PAYS VOIRONNAIS BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte
43299	DFU13	D2 Y	US SASSENAGEOISE	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
43419	DFU13	D3 AC	US SASSENAGEOISE	Non-respect des règles : participation d'un joueur à deux rencontres de championnat au cours du même week-end sportif
43419	DFU13	D3 AC	US SASSENAGEOISE	Non-respect des règles de participation : joueuse brûlée avec l'équipe supérieure

45222	DFU15	D1 V	GRÉSIVAUDAN BASKET CLUB	Entraîneur non désigné au titre de la charte
45312	DFU15	D2 Y	AVENIR BASKET CHAMPIER	Forfait d'une rencontre
45372	DFU15	D3 Z	AS LE VERSOUD	Groupements sportifs non renseignés pour la totalité des officiels
48139	DFU18	D1 O	AS LE VERSOUD	Entraîneur non désigné au titre de la charte
48140	DFU18	D1 O	US DE ST EGREVE	Entraîneur non désigné au titre de la charte
48168	DFU18	D1 P	CLUB SPORTIF DES 4 ROUTES	Entraîneur non désigné au titre de la charte
48169	DFU18	D1 P	TERRES FROIDES BASKET	Entraîneur non désigné au titre de la charte
48170	DFU18	D1 P	BC LA TRONCHE MEYLAN	Entraîneur non désigné au titre de la charte

Droits financiers à titre administratif

BH	CLUB		DIVISION	N°	MOTIF	MONTANT
30	021	EYBENS POISAT	DM3 4	13219	Rencontre perdue par pénalité	52,00 €
30	025	GIERES	DMU11 D3 AM	31531	Dérogation hors délai	24,00 €
30	038	ISERE SAVOIE PONT	DMU15 D1 Z DMU18 D2 AB	35280 38341	Rencontres perdues par pénalité	52,00 €
30	042	SASSENAGE	DFU13 D3 AC	43419	Rencontre perdue par pénalité	52,00 €
30	056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	DMU13 D3 AI	33480	Absence de délégué de club	30,00 €
30	062	DAUPHINS DE CROSSEY	DMU15 D2 AD	35369	Forfait d'une rencontre	42,00 €
30	098	ASEL SAINT MARTIN D'URIAGE	DMU13 D2 AG	33421	Non export de l'e-marque avant le dimanche 20h	20,00 €
30	114	ELAN DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	DMU11D1 AF DMU11D2 AK	31323 31471	Rencontres perdues par pénalité	52,00 €
30	114	ELAN DES VALLONS DE LA TOUR CESSIEU	DMU15 D2 AE	35401	Absence de délégué de club	30,00 €
30	146	CHAMPIER	DFU15 D2 Y	45312	Forfait d'une rencontre	42,00 €

Fautes Techniques

N°	CLUB	RENCONTRE			TYPE DE FAUTE			MONTANT
		DIVISION POULE	DATE	N°	1ERE	2EME	3EME	
077	ES FRONTONAS CHAMAGNIEU	DF3 3	08/02/2025	23159		FTG1		60,00 €
063	VOREPPE	DMU18 D2 AA	08/02/2025	38311	FCG1			30,00 €
063	VOREPPE	DMU18 D2 AA	08/02/2025	38311		FCG1		60,00 €
133	ST GEORGES D'ESPERANCHE	DMU18 D2 AB	08/02/2025	38339	FTG1			30,00 €
065	ST EGREVE	PRM BSE	09/02/2025	11070	FTG1			30,00 €
056	LA TRONCHE MEYLAN BASKET	PRM BSE	09/02/2025	11070	FTG1			30,00 €
027	TERRES FROIDES BASKET	DMU15 D2 AC	09/02/2025	35340	FTG1			30,00 €

Compétitions 3x3

SERIES 3x3 - Organisation du troisième stop

Le prochain stop des SERIES 3x3 se tiendra :

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MARS 2025

GYMNASE DE LA HAUTE MORGE
875 ROUTE DU PARIS

38960 SAINT ETIENNE DE CROSSEY

et

GYMNASE ENTRE DEUX GUIERS
RUE DE VERDUN
38380 ENTRE DEUX GUIERS

Les horaires prévisionnels et le gymnase attribués à chacune des catégories seront communiqués ultérieurement.

Toutes les équipes sont engagées pour le prochain stop, merci de déclarer votre/vos forfait(s) au plus tard **dimanche 2 mars 2025 à 20h**. Tout forfait déclaré au-delà de cette date sera pénalisé conformément aux dispositions financières.

Jeunesse

Calendrier des événements 2024-2025

Baby-Pâques : le samedi 5 avril 2025 de 9h00 à 12h00 sur 2 secteurs à **LES AVENIERES AOSTE** et **MEYLAN (BCTM)**. Les inscriptions sont ouvertes, cliquez sur le lien :

[Inscriptions](#)



Fête Nationale Mini-Basket (Tournoi C. MOPIN) : le jeudi 29 mai 2025 de 8h30 à 17h à **BEAUCROISSANT**. **Nous recherchons des bénévoles pour nous aider lors de la journée du jeudi et du vendredi pour finaliser le rangement. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat.**

Forum National Mini-Basket : les 29, 30 et 31 août 2025 à **TSF – VOIRON**.

Donnez ces dates à vos entraîneurs Mini-Basket et aux enfants concernés afin qu'ils les notent dès à présent sur leur agenda.

03 PÔLE FORMATION

Technique

Tests U11

La finale départementale aura lieu le samedi 22 février 2025 à APPRIEU au gymnase de l'Envol de 14h à 15h30.

Le gagnant et la gagnante de la finale départementale se verront offrir un stage au SUMMER CAMPS à VOIRON.

Les enfants convoqués ont reçu une convocation.

La liste des enfants convoqués a été transmise par courriel à chaque club.



Challenge Benjamins

La finale départementale aura lieu le samedi 22 février 2025 à APPRIEU au gymnase de l'Envol de 15h30 à 17h45.

Les vainqueurs (fille et garçon) gagneront un voyage à NEW YORK offert par Mathieu DELARCHE d'HARDWORK TRIP en février 2026.



Forum Mini-Basket

Les vidéos des interventions sont disponibles sur le site du comité via l'onglet « coin des coachs ».

COMITÉ ISÈRE BASKET BALL

5, avenue Paul Verlaine – 38100 GRENOBLE



Tél : 04.76.22.33.55

Courriel : secretariat@iserebasketball.org

Site : www.iserebasketball.org

NOS PARTENAIRES

